

# REUNION DU 11 OCTOBRE 2011

Le onze Octobre deux Mil Onze à 20 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M BAR, M CHENNEVIERE, M. LEMUNIER, Mme JOURDAN, M RENARD, Mme AUBRY, Mme MAUPAS, M VALLEE, M HUARD, M VICTOR, Mme MAHERAULT

**ABSENT EXCUSE** : M. FERREY, M SOULARD (2 pouvoirs)

**DEMISSIONNAIRES** : Mme BOULAN, Mme SOHIER

**Secrétaire de séance** : Christelle AUBRY

## **Tarif journée et vin d'honneur pour le foyer municipal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucun tarif, journée n'existe concernant la location du foyer municipal.

Afin de pouvoir répondre à quelques demandes concernant une location sur un jour, le Conseil Municipal décide à l'unanimité les tarifs suivants :

Tarif une journée ou pour vin d'honneur : 75 €

Les autres tarifs restent inchangés.

## **Tarifs cantine**

Monsieur le Maire, pour suivre l'évolution du coût de fonctionnement, propose d'appliquer une augmentation de 2%.

Après avoir discuté et échangé, le Conseil Municipal décide d'augmenter les prix du restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 comme suit :

	<b>Anciens tarifs</b>	<b>Nouveaux tarifs</b>
Maternelle	3,17 €	3,23 €
Primaire	3,34 €	3,40 €

## **Préemption Percy**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 2 terrains sont à vendre au lieudit Les Percy et que pour pouvoir réaliser le projet de stationnement prévu à cet endroit, il a indiqué vouloir utiliser le droit de préemption. Le Notaire a fait une proposition de 3000 € pour l'achat de ces 2 parcelles d'une superficie totale de 228 m<sup>2</sup>. Concernant un autre terrain situé dans le projet, la propriétaire accepterait d'échanger ou de vendre sa parcelle.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire une proposition inférieure pour l'achat de ces 2 terrains.

## **Subvention travaux payés par Lionel Terray**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention exceptionnelle du Centre de Pleine Nature Lionel Terray pour régler des travaux faits pour le bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser au Centre de Pleine Nature Lionel Terray une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 416,75 €.

## **PLU enquête publique**

L'enquête publique se déroulera du 3 Novembre au 3 Décembre 2011 avec des permanences du Commissaire Enquêteur en Mairie les 9, 16, 23 Novembre de 14H00 à 17H00, le 30 Novembre de 16H00 à 19H00 et le 3 Décembre de 9H00 à 12H00.

## **Avancement village de caractère**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour le projet « Village de caractère » il a reçu des personnes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui ont proposé à la Commune de réfléchir pour modifier l'entrée du bourg Rue Ermington et voir pour un nouveau plan de circulation. Une prochaine réunion est prévue le 21 Novembre 2011.

## **Travaux**

Commission travaux : après une visite sur différents lieux de la commune, la commission a relevé plusieurs projets à savoir : aménagement pour l'accessibilité handicapé par la porte latérale de l'Eglise, un prolongement piéton de la place du Tripot vers la place de la Mairie, stationnement à la Maison des Connaissances et des Echanges ainsi que la création de 2 chambres aménagées dans les combles, problèmes de douches à la Base Lionel Terray.

Peintures et sols dans une salle de la Mairie : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des devis reçu pour la réalisation de la peinture et pour la réfection des sols par l'Entreprise DUBOURG soit 3 838,66 € s'il y a pose de dalles ou 3 885,64 € si pose de lés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de 3 885,64 € avec la pose en lé

Effacement de réseaux Rue du Puits de la Vie : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier définitif établi par le Syndicat intercommunal d'énergie et d'équipement du Calvados (SDEC Energie) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication.

Le coût total de cette opération est estimé à **70 096,71 € T.T.C.**

Les taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 55%, sur le réseau d'éclairage de 55 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 40 % sur le réseau de télécommunication.

Les participations proviennent du Conseil Général, du SDEC Energie, d'ERDF, du FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) et de France Télécom.

La participation communale s'élève donc à **25 940,30 €** selon la fiche jointe et se décompose comme suit :

- Electricité : 13 819,08 €
- Eclairage : 3 999,96 €
- Télécommunication : 8 121,26 €

Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande, prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunication par France Télécom, celui-ci restant propriétaire de son réseau et autorise l'occupation de son domaine public routier,

- S'engage à réserver les crédits nécessaires sur le budget communal selon les modalités prévues à l'article 1 dûment complétée de la présente délibération.

- S'engage à verser sa contribution au SDEC Energie dès que les avis seront notifiés à la Commune.

- Prend note que la somme versée au SDEC Energie ne donnera pas lieu à récupération de TVA.

- S'engage à verser au SDEC Energie, le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3% du coût total H.T soit la somme de 1 758,28 €
- Autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Effacement des réseaux chemin des Percy : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 7 juin 2011 ce projet a été accepté à l'unanimité pour un coût à la charge de la commune de 38 608,62. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut bénéficier de l'APCR (Aides aux Petites Communes Rurales).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Général au titre de l'Aide aux Petites Communes Rurales.

48 Rue de la Poste : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est dans l'attente d'une dérogation pour l'accessibilité handicapé au 48 Rue de la Poste, document en attente pour avoir l'acceptation du permis de construire. D'autre part Monsieur le Maire fait part d'une demande d'une association qui proposerait de faire un atelier d'art dans ces futurs locaux.

### **Avis sur la compétence scolaire**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de compétence scolaire par la Communauté de Communes de la Suisse Normande pourrait se faire dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2012. Monsieur le Maire, après explications sur les motivations d'un tel projet, demande au Conseil Municipal de réfléchir sur cette compétence afin d'en délibérer lors de la prochaine réunion du mois de Novembre 2011.

### **Point complémentaire : remboursement anticipé DEXIA**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de proposer un point complémentaire à l'ordre du jour concernant l'emprunt DEXIA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce point complémentaire.

Suite aux problèmes rencontrés par DEXIA, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'emprunt actuel a un taux fixe jusqu'au 31 Décembre 2011, ensuite il passe à un taux variable. Monsieur le Maire propose donc de rembourser par anticipation cet emprunt, à ce jour il reste 112 873 € à payer et sans pénalité si la commune informe DEXIA du remboursement 35 jours avant la date d'échéance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rembourser cet emprunt par anticipation et accepte les modifications budgétaires suivantes :

<b>SECTIONS</b>	<b>Montant à diminuer</b>	<b>Montant à augmenter</b>
<b>Section d'Investissement</b>		
<b>Numéro et intitulé du compte</b>		
Dépenses 1641 : Emprunts en euros		120 000.00 €
Dépenses 2128 : Autre aménagement de terrain	40 000.00 €	
Dépenses 213181 : Autres bâtiments public	80 000.00 €	
<b>Total investissement</b>	<b>120 000.00 €</b>	<b>120 000.00 €</b>

### **Questions diverses**

↳ Présentation de la Réforme de la fiscalité locale

↳ Demande de subvention : Monsieur le Maire fait au Conseil Municipal d'une demande d'aide pour la réalisation d'un mémorial à Caen : subvention refusée.

↳ Licence IV : l'ouverture du bar fin septembre a permis de prolonger la licence pour une période de 3 ans.

↳ Logement Rue Paul Emile Pissarro : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du locataire du 2<sup>ème</sup> étage l'informant de son départ du logement le 31 Décembre 2011. Le Conseil Municipal charge donc Monsieur le Maire de retrouver un locataire.

↳ Commission communication : cette commission travaille actuellement sur le bulletin municipal ainsi que sur l'inauguration de la Maison des Connaissances et des Echanges prévue le 26 Novembre 2011.

**La séance a été close à 23h15**